



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 43

TROISIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* LEMIEUX dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2002-2003 — Culture, Patrimoine et Tourisme.

(Document parlementaire n° 157)

L'Assemblée permet à M^{me} la *ministre* MCGIFFORD de déposer le projet de loi 33 — *Loi sur les établissements d'enseignement professionnel privés/The Private Vocational Institutions Act* — et d'en indiquer l'objet. Le projet de loi est lu une première fois.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 33.

(Document parlementaire n° 158)

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, M. PENNER (Emerson), M^{me} ALLAN ainsi que MM. MAGUIRE, STRUTHERS et GERRARD font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CALDWELL voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 14 — *Loi sur la modernisation des écoles publiques (modification de la Loi sur les écoles publiques)/The Public Schools Modernization Act (Public Schools Act Amended)*.

Le débat se poursuit.

M. GILLESHAMMER intervient. Sur la motion de M^{me} SMITH (Fort Garry), le débat est ajourné.

Mercredi 5 juin 2002

M^{me} la *ministre* WOWCHUK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* WOWCHUK intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* BARRETT propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 27 — *Loi visant à accroître la sécurité dans les lieux de travail (modification de la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)/The Safer Workplaces Act (Workplace Safety and Health Act Amended)*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* BARRETT intervient. Sur la motion de M. SCHULER, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* BARRETT propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 30 — *Loi modifiant la Loi sur les architectes/The Architects Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* BARRETT intervient. Sur la motion de M. SCHULER, le débat est ajourné.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CALDWELL voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 22 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (structure de gestion de la division scolaire de langue française)/The Public Schools Amendment Act (Francophone School Division Governance Structure)*.

Le débat se poursuit.

M^{me} ASPER et M. le *ministre* SELINGER interviennent. L'Assemblée accorde à M. ROCAN le droit de parole pour la reprise du débat.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides, puis poursuit ses travaux en comité jusqu'à 17 heures, heure réservée aux affaires émanant des députés.

M^{me} DACQUAY présente la proposition suivante :

Proposition n^o 11 : Vols de voitures

Attendu :

que le taux de vols de voitures au Manitoba a augmenté de 9,5 % en l'an 2000 et que, par conséquent, le Manitoba est la province qui a le taux le plus élevé au Canada;

que le nombre de voitures volées au Manitoba est en constante progression depuis l'élection du Nouveau Parti Démocratique;

que le NPD, au moment où il formait l'opposition, a formulé à l'endroit du gouvernement précédent des critiques très sévères au sujet des vols de voitures;

que le NPD a, pendant la campagne électorale de 1999, promis de prendre des mesures pour contrer l'augmentation des vols de voitures dans la province;

qu'une des promesses consistait à mettre sur pied un programme visant à notifier les résidents des vols commis dans leurs quartiers;

qu'aucun programme de ce genre n'a été annoncé jusqu'à présent;

qu'au cours d'une période de quatre jours, vers la fin du mois d'octobre dernier, 139 vols de voitures ont été déclarés à Winnipeg,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le ministre de la Justice à faire part de ses projets au sujet du système de notification et à prendre des mesures concrètes pour réduire le nombre de vols de voitures au Manitoba.

Il s'élève un débat.

M^{me} DACQUAY, M. le *ministre* MACKINTOSH ainsi que MM. REID et MALOWAY interviennent. M^{me} CERILLI exerce son droit de parole jusqu'à 18 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 18 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes